



Réunion de la CLE du SAGE Sioule



24 novembre 2016

Réunion de la CLE – 24 novembre 2016

Châteauneuf-les-Bains

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

Ordre du jour

► Adoption de l'ordre du jour

- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

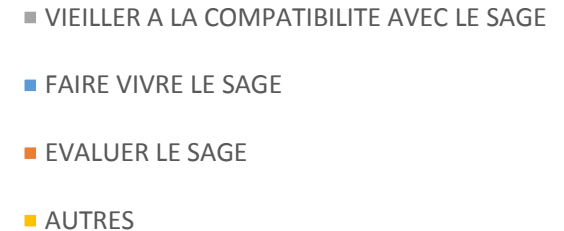
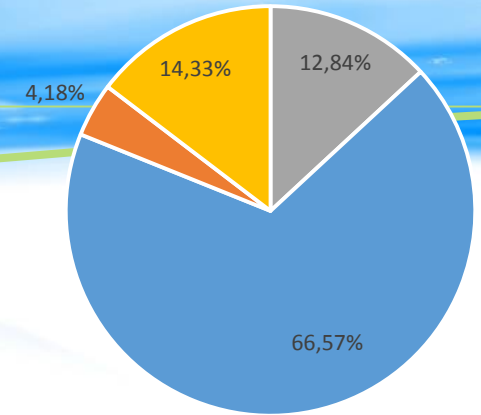
Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- **Adoption du précédent compte rendu**
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- **Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau**
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI

Bilan 2016



Animation

- 1 réunion de CLE (celle-ci comprise)
- 6 réunions de Bureau
- 10 avis formulés
- 1 comité technique chaîne des puy
- 2 comités techniques étude têtes de bassin
- 20 réunions techniques ou de travail
- 3 jours de formation (logiciel Lyxea, Gemapi, gestion du temps)
- 3 jours de colloques 2 (H2O, Rendez-vous de l'Eau, Forum des élus)



3 nouveaux élus suite aux élections des conseillers régionaux

Bilan 2016

Avis

- DIG de Saint-Pourçain-sur-Sioule
- Prélèvements en eau superficielle pour l'irrigation dans le département du Puy-de-Dôme – année 2016
- Etang Comard Bas (Saint-Etienne-des-Champs)
- Etang Croubardy (Condat-en-Combraille)
- Etang la Chabraise (Mérinchal)
- Etang les Nautes (Condat-en-Combraille)
- Etang Vatange 3 (Condat-en-Combraille)
- Etang La Ribière (Montel-de-Gelat)
- Projet d'arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ebreuil
- Projet d'arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Ours-les-Roches

Bilan 2016

Mise en œuvre du SAGE

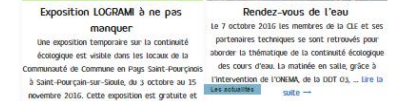
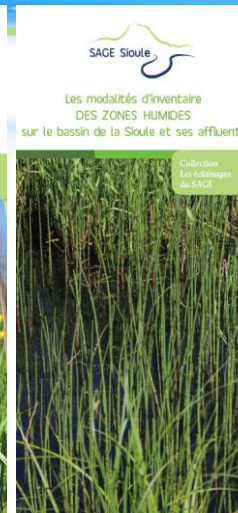
- D 1.1.1 : La station de comptage sur la passe à poisson de Moulin Breland est en cours de finalisation.
- D 1.1.2 : Arasement du pont busé et de l'étang de la Vareille sur la commune de Vitrac.
- D 1.1.4 : Equipement d'une nouvelle passe à poisson sur le Moulin de la Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule et sur le Moulin Breland (en cours).
- D 1.2.1 : Plusieurs propriétaires ont déposé une demande de régularisation ou de renouvellement d'autorisation pour leur étang : étang « Comard Bas » (St-Etienne-des-Champs), étangs « Croubardy », « Vatanges 3 » et « Les Nautes » (Condat-en-Combrailles), étang « la Chabraise » (Mérinchal), étang « la Ribière » (Montel-de-Gelat).
- D 1.3.1 : le contrat territorial est entré dans sa 3ème année de mise en œuvre. Les DIG des Communautés de Communes « Pontgibaud, Sioule et Volcans », « Sioule, Colette et Bouble », « Pays-Saint-Pourçinois » sont réalisées. Des actions de restauration légère de la ripisylve, de restauration et renaturation des berges, de suppression de la végétation, ou de renaturation de la ripisylve sont engagées sur le bassin versant de la Sioule : mise en place d'abreuvoirs et de clôtures, plantations, mise en place de peignes végétaux, arasement d'atterrissement, gestion de la végétation et des embâcles, retalutage et fascinage.
- D 1.3.2 : l'étude « têtes de bassin » est en cours de réalisation. La phase 1 a été validée le 6 juillet 2016.
- D 1.4.1 : Les inventaires zones humides sur le territoire du SMAD se poursuivent. 21 communes ont pu être inventoriées en 2016.

Bilan 2016

Mise en œuvre du SAGE

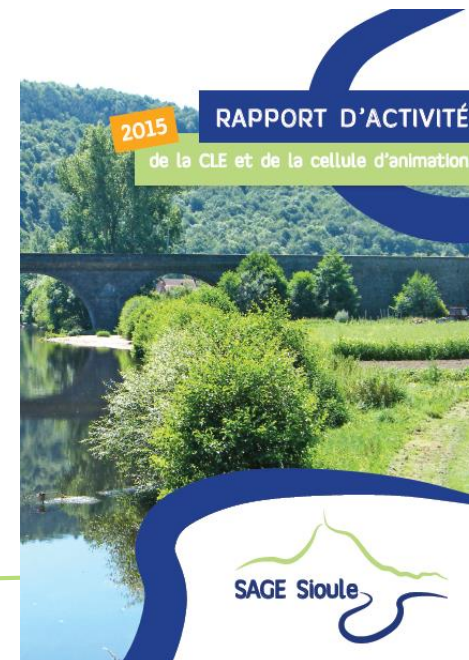
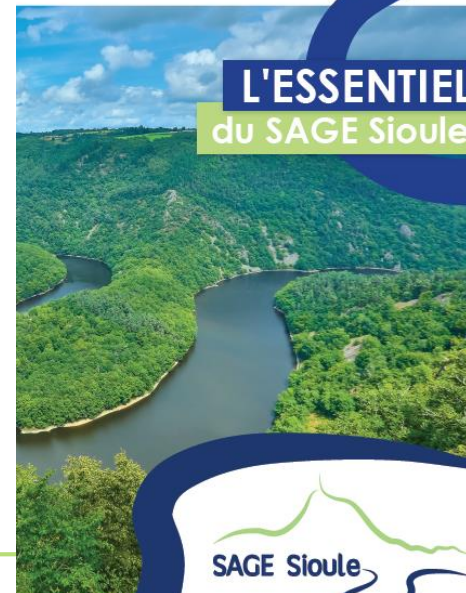
- D 1.4.3 : Les communes d'Ebreuil et de Saint-Ours-les-Roches ont intégré les zones humides dans leur projet d'arrêté de Plan Local d'Urbanisme.
- D 1.4.4 : La zone humide du bourg de Saint-Ours-les-Roches a été restaurée. Cette dernière est valorisée par la création d'un sentier de découverte à destination du public. Sur l'ENS du Marais de Paloux une étude est lancée pour la restauration de l'ancien lit du cours d'eau. Un sentier de découverte est également créé sur ce site.
- D 1.5.1 : La CLE a été consultée sur les projets d'urbanisme des Plans Locaux d'Urbanisme des communes d'Ebreuil et de Saint-Ours-les-Roches.
- D 2.1.1 : Le projet de réaménagement du site minier de Roure-Les Rosiers est en cours d'instruction. Les travaux sont prévus pour 2017 en principe.
- D 2.3.2 : La commune de Saint-Pierre-le-Chastel réalise actuellement des travaux de remplacement de ces réseaux d'eaux usées.
- D 2.3.3 : La commune de Saint-Pierre-le-Chastel effectue en ce moment des travaux de création d'une station d'épuration de 120 EH. Le SIRB a réalisé une étude de faisabilité concernant la réhabilitation de la station d'épuration de la Chazotte à Saint-Jacques-d'Ambur(130EH).
- D 3.1.1 : Un projet de recherche sur les ressources de la chaîne des puys est en cours de montage (voir la note de présentation localisée plus loin dans le dossier).
- D 5.1.1 : Pour faciliter la bonne mise en œuvre du SAGE, les cellules d'animation du SAGE et du Contrat territorial se sont rapprochées le 1er janvier 2016.

Bilan 2016



Communication

- + forum des élus
- + communiqué de presse
- + **2 rencontres des Présidents de CLE BV Allier**
- + le journal



Réunion de la CLE – 24 novembre 2016

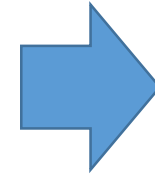
Actions 2017

Animation

- Renouvellement des membres de la CLE suite aux élections régionales

Mise en œuvre du SAGE

- Etude tête de bassin
- Programme de recherche sur les ressources de la chaîne des Puys
- Etude suivi des teneurs en PCB (cahier des charges)
- Etude suivi quantitatif sur la Bouble (cahier des charges)
- Etude suivi des populations d'anguille (cahier des charges)



Priorité

Communication

- **Rendez-vous de l'eau**
- **Forum**
- **2 plaquettes de sensibilisation**
- **Mise à jour du site internet**
- **Journal de la Sioule**
- ...

Budget 2017

Budget 2017 prévisionnel du SAGE Sioule

Animation	84346€ TTC
Communication	5000€ TTC
Etudes	-

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- **Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE**
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

Nouvelle composition du bureau

Pour information le Bureau de la CLE assiste le Président dans ses fonctions. Il est chargé :

- De la préparation des réunions plénières de la CLE ;
- De la rédaction des avis sur les dossiers administratifs pour lesquels la CLE est consultée ;
- De la communication sur le SAGE

Le Bureau n'est pas un organe décision et ne peut en aucun cas prendre de délibération, prérogative exclusive de la CLE. Il se réunit autant que besoin, sur convocation du Président (environ tous les 1,5 mois).



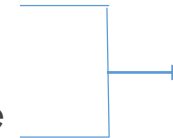
DELIBERATION n° 2016-3: Désignation des 3 nouveaux membres du bureau par le collège des élus

Nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE

Afin de proposer une gestion équilibrée des ressources en eau souterraine de la Chaine des Puys, les CLE des SAGE Sioule et Allier aval ont mis en place une commission inter-SAGE en 2007. Chaque collège propose ses représentants :

Collège des élus du SAGE Sioule → NOMINATIF

- ▶ Pascal ESTIER, Président de la CLE
- ▶ Jean MICHEL, SMADC des Combrailles
- ▶ Agnès MOLLON, PNR des Volcans d'Auvergne
- ▶ Christian BOUCHARDY, Conseil Régional d'Auvergne



2 membres à renommer



DELIBERATION n° 2016-4: Désignation des 2 nouveaux membres de la Commission Inter-SAGE par le collège des élus

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- **Bilan du contrat territorial de la Sioule**
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

Ordre du jour

- ▶ Adoption de l'ordre du jour
- ▶ Adoption du précédent compte rendu
- ▶ Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- ▶ Validation du programme 2017 et présentation du budget
- ▶ Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- ▶ Bilan du contrat territorial de la Sioule
- ▶ **Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis**
- ▶ Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- ▶ Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- ▶ Avis éventuels
- ▶ Information sur la GEMAPI
- ▶ Questions diverses

Avis sur la cartographie des zones humides de 4 communes

► Inventaires et cartographies réalisés par le SMADC

Communes	Saint-Pierre-le-Chastel	Montfermy	Charensat	
Délibération du Conseil Municipal	Cartographie approuvée par la délib. 22/07/2016-05	Cartographie approuvée par la délib. 2016_03_16	Cartographie approuvée par la délib. n°40-2016	
Observations	Les inventaires et la cartographie des zones humides établis pour les communes de Charensat, de Saint-Pierre-le-Chastel et de Montfermy, respectent la méthodologie définie par la délibération de la CLE du 8 janvier 2015 (Modalités d'inventaire des zones humides sur le bassin de la Sioule).			
Avis proposé	Favorable	Favorable	Favorable	

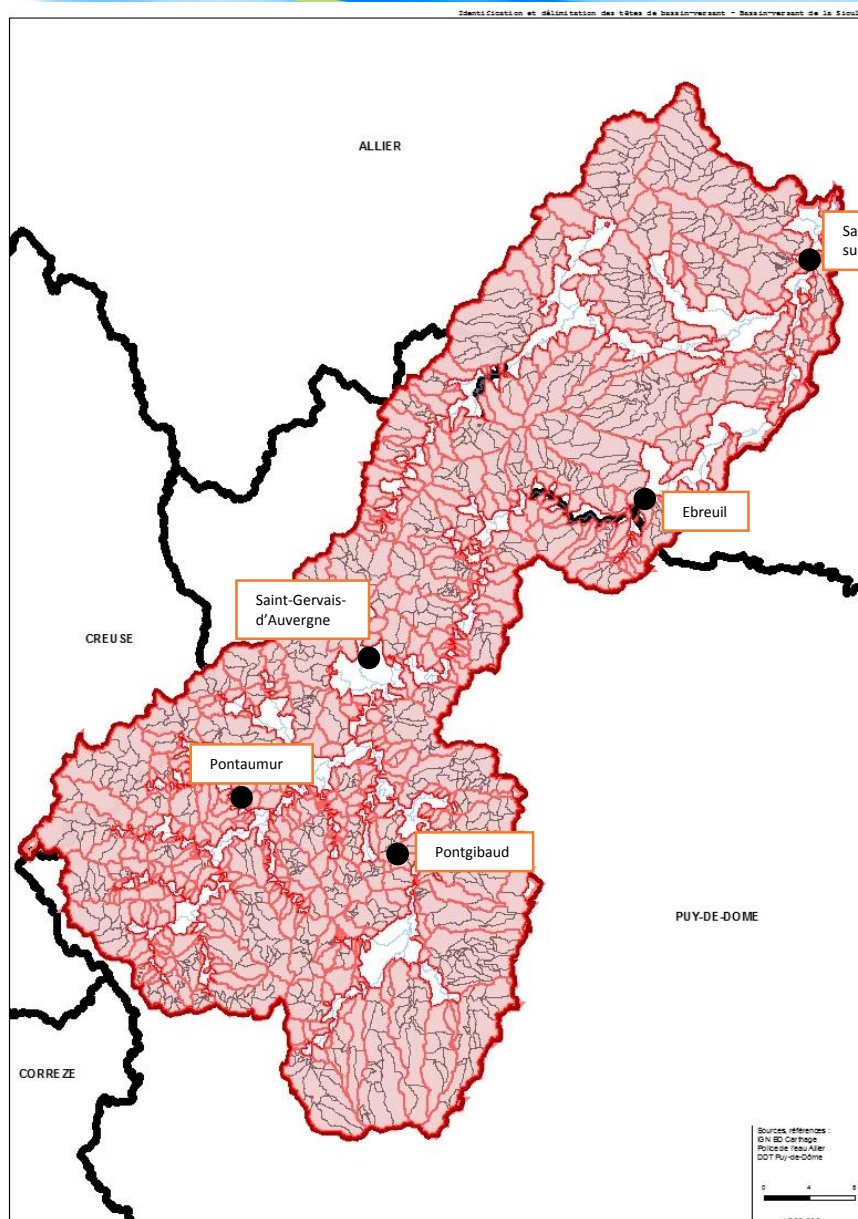
Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- **Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant**
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI

Questions diverses

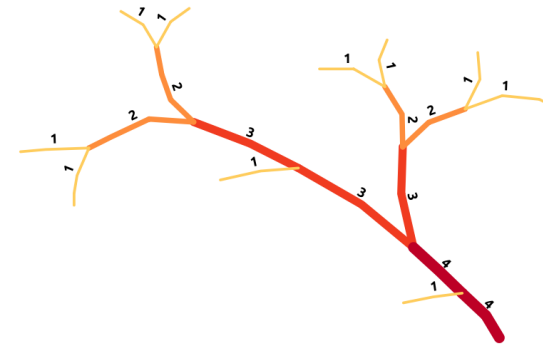
Réunion de la CLE – 24 novembre 2016

Présentation de l'étude Têtes de Bassin Versant, Phase 1



► Phase 1: Identification et délimitation des têtes de bassin versant

- Validation du COPIL: la définition des têtes de bassin versant prend en compte le réseau hydrographique DDT et les rangs de Strahler 1/2/3 ainsi que les cours d'eau de rang 1 et 2 se jetant dans des cours d'eau de rang supérieur ou égal à 4.



➔ 83% de de la surface du bassin de la Sioule est classé en têtes de bassin versant.

➔
Priorisation et localisation des enjeux

Présentation de l'étude Têtes de Bassin Versant, Phase 2

Présentation au Bureau de la CLE et
au COPIL le 9 Novembre 2016

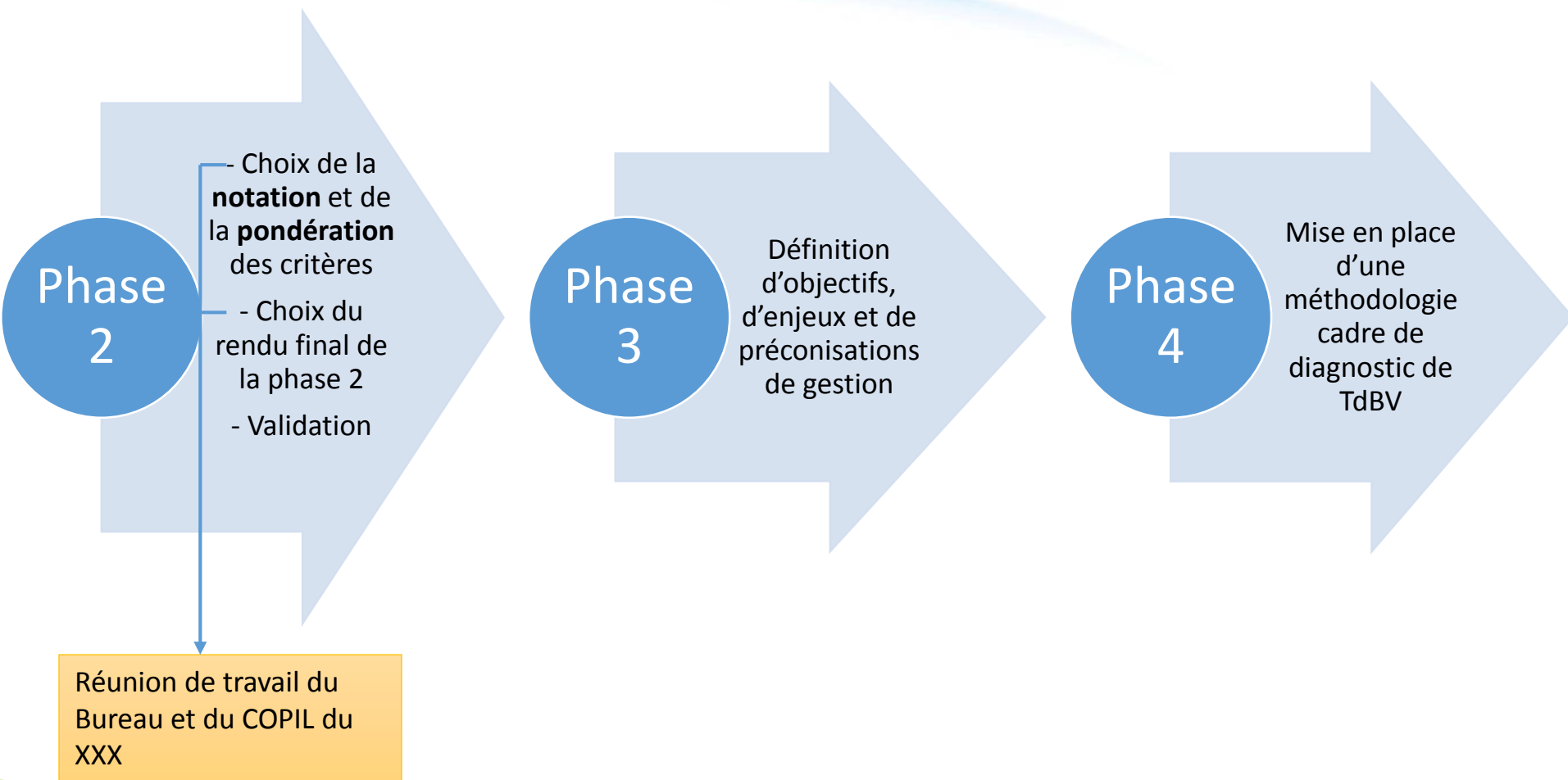
► Méthodologie:

- **1 - Collecte des données du territoire**
 - Contrainte: données homogènes sur l'ensemble du Bassin Versant de la Sioule
- **2 – Définition des 3 grands enjeux sur le territoire**
 - Qualité
 - Quantité
 - Biodiversité
- **3 – Choix de critères à prendre en compte au sein de chaque enjeu**

Enjeux	Paramètres pris en compte
Typologie générale de tête de bassin	Hydroécocorégion de type II (HER)
	Occupation du sol
Enjeu quantité d'eau (rôle hydrologique)	Surfaces imperméabilisées
	Surface en Zone humide
	Densité et surfaces de plans d'eau (évaporation)
	Densité de cours d'eau
	Prélèvement AEP / industrie / Agri
	Avis d'experts du territoire
Enjeux qualité de l'eau	Zone vulnérables (directive nitrate)
	Occupation des sols agricoles de la tête de bassin
	Occupation du sol de la bande riveraine
	Surface en Zone humide
	Plans d'eau en lit mineur et majeur
	Données de qualité DCE (état écologique)
	Données de qualité DCE (état biologique)
	Données de qualité DCE (état physico-chimique)
	Rejets organiques et minéraux
	Avis d'experts du territoire
Enjeux Biodiversité et habitats	Plans d'eau en lit mineur et majeur
	Piétinement bovin
	Espaces naturels remarquables
	Avis d'experts du territoire

Suite de l'étude Tête de Bassin Versant

► Liste des étapes restantes



Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- **Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys**
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys

Projet actuellement porté par 3 universités:



Le projet de recherche CAPRICE a pour objectifs:

- ▶ d'améliorer la connaissance géologique des 10 sous-bassins de la Chaîne des Puys,
- ▶ de caractériser les masses d'eau souterraine,
- ▶ d'identifier les relations entre les ressources en eau souterraine et les milieux aquatiques superficiels
- ▶ d'évaluer l'impact des modifications anthropiques et naturelles du régime des eaux souterraines sur les milieux aquatiques.

Etude sur 3 ans

Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puys

3 Approches

Approche
Géologique

Approche
Hydrologique

Approche
Géochimique

Compréhension et modélisation de l'hydrosystème CDP sur 2 bassins témoins (Cheire de Côme et Vallée de la Veyre) puis transposition aux 8 autres si possible

Préconisations pour aide à la gestion puis valorisation des résultats par les CLE des SAGE Allier Aval et Sioule (définition du schéma de gestion volumétrique de la CDP)

Actuellement: Réflexion sur le portage administratif et financier suite au rejet du dossier par l'Agence de l'eau

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puy
- **Avis éventuels**
- Information sur la GEMAPI
- Questions diverses

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puy
- Avis éventuels
- **Information sur la GEMAPI**
- Questions diverses

Information sur la GEMAPI

LA LOI MAPTAM du 27 janvier 2014 : loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est définie par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- (1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- (2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- (5°) La défense contre les inondations et contre la mer ;
- (8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Demain

Communes ou EPCI à fonds
propres (Com com,...) ou
EPAGE ou EPTB

Taxe
possible

Information sur la GEMAPI

LA LOI NOTRe du 7 août 2015 : nouvelle organisation territoriale de la République

Nouveautés relatives à la compétence GEMAPI :

- ▶ La date buttoir d'entrée en vigueur de la compétence est reportée **au 1er janvier 2018**.
- ▶ La compétence GEMAPI fait l'objet d'un **transfert** en totalité et de façon automatique des communes vers l'échelon intercommunal (y compris pour les communautés de communes).
- ▶ Le projet de loi introduit une **procédure simplifiée** de création des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) et des Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).
- ▶ La clause de compétence générale des départements est supprimée, mais ceux-ci conservent des capacités d'action en termes de solidarité territoriale.

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan de l'année 2016 et information sur les avis rendus par le Bureau
- Validation du programme 2017 et présentation du budget
- Nouvelle composition du bureau suite aux élections (sur proposition du collège des élus une interruption de séance est prévue) et nouvelle composition de la Commission Inter-SAGE
- Bilan du contrat territorial de la Sioule
- Bilan de la mission Zone Humide réalisée par le SMAD et avis
- Présentation de l'avancement de l'Etude Têtes de bassin Versant
- Point d'information sur le projet de recherche Chaîne des Puy
- Avis éventuels
- Information sur la GEMAPI
- **Questions diverses**